

Le 8e (bill n° 112) tendant à faire droit à Douglas Carlyle Bell.

Le 9e (bill n° 113) tendant à faire droit à Elma Catheryne Caulfield.

Le 10e (bill n° 114) tendant à faire droit à Alice Bertha Boyce Baker.

Le 11e (bill n° 115) tendant à faire droit à John Lee Williamson.

MODIFICATION DU BUDGET

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Je voudrais demander au ministre intérimaire des Finances (l'hon. M. Robb) s'il n'a rien omis aujourd'hui; s'il ne va pas déposer sur le Bureau de la Chambre certaines modifications du budget?

L'hon. M. ROBB (ministre intérimaire des Finances): Rien de plus aujourd'hui, monsieur l'Orateur.

M. J. B. LEVESQUE

M. DOUCET (Kent, N.-B.): (texte) Monsieur l'Orateur, le 19 mars 1924, la Chambre ordonna la production de la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries et M. Jean Baptiste Lévesque, au sujet de la démission de cet employé; le 30 avril dernier, l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries m'annonçait que les officiers de son département donneraient incessamment toutes les informations voulues relativement à cette démission. Je désire savoir si je puis espérer obtenir bientôt ces informations?

L'hon. P. J. A. CARDIN (ministre de la Marine et des Pêcheries): (texte) La correspondance à laquelle réfère l'honorable député vient d'être déposée sur la table.

SUITE DE LA DISCUSSION GENERALE DU BUDGET

La Chambre passe à la suite de la discussion sur la motion de l'honorable J. A. Robb (ministre intérimaire des Finances) l'invitant à se former en comité des voies et moyens et sur le projet d'amendement de M. Woodsworth.

M. PRESTON (Lanark): Monsieur l'Orateur, je désire adresser quelques observations à la Chambre touchant une question qui me paraît être d'une importance vitale non seulement à ceux qui m'honorent de leur mandat mais à tout le public du pays. Je m'associe aux honorables préopinants dans tout ce qu'ils ont dit touchant l'absence du très honorable ministre des Finances (M. Fielding) et comme eux j'exprime l'espoir qu'avant longtemps il sera revenu à une santé vigoureuse et pourra reprendre son siège en cette Chambre. Je félicite le ministre intérimaire des Finances

(l'hon. M. Robb) du courage et de la vigueur qui ont caractérisé son exposé budgétaire; seulement, monsieur l'Orateur, je n'en puis pas approuver la substance.

Voilà une année environ une rumeur, dans la presse et ailleurs, laissait prévoir que le Gouvernement allait modifier le tarif; et l'opinion assez répandue était que ces modifications entraîneraient des conséquences désastreuses pour nos industries, celles surtout des lainages et des textiles. Plus d'une députation est venue voir le très honorable premier ministre à Ottawa. Une députation que je me rappelle particulièrement, était composée d'hommes d'affaires éminents, ayant une très grande expérience; ils ont cru de leur devoir de venir communiquer au ministre des Finances tous les détails de la situation. Ils ont adressé leur appel au ministre; j'ai assisté personnellement à cette réunion. Le ministre les a reçus avec sa courtoisie habituelle mais il ne leur a donné aucun encouragement; et lorsque le budget a été déposé on a vu qu'il n'y avait rien pour faire suite aux suggestions de ces hommes d'affaires. En ne soulageant pas les industries dont j'ai parlé, on a placé le pays dans une situation financière déplorable.

Je crois comprendre qu'une autre députation est venue voir le ministre des Finances pour le même motif avant la présentation du budget de cette année. Ces délégués étaient des administrateurs de grand talent, qui connaissaient leur affaire et qui voulaient guider autant que possible le ministre, en même temps qu'ils lui exposaient la nécessité de l'aide à accorder. Je ne sais pas exactement quelle fut la réponse, mais le ministre leur aurait dit, affirme-t-on, qu'ils pouvaient s'estimer chanceux d'avoir un Gouvernement comme celui-ci. Je ne sais ce qu'il a voulu dire par là, à moins qu'il n'ait voulu faire allusion à la situation qui existerait si le parti progressiste était au pouvoir.

En discutant ce budget, j'entends me placer à plusieurs points de vue: d'abord au point de vue de ses effets sur l'industrie dans ma propre circonscription; deuxièmement, ses effets sur l'ensemble de notre vie industrielle; troisièmement, son effet contraire sur les salaires, l'emploi et la situation des ouvriers canadiens; quatrièmement, le danger qu'il offre pour le marché domestique et conséquemment pour l'ensemble des agriculteurs canadiens; cinquièmement, son rapport avec l'immigration et l'émigration; sixièmement, son effet démoralisant sur la stabilité et le développement du pays, de même que sur la confiance du public dans l'intégrité de la